

CEFLE à ILSC Montréal

ILSC Montréal est une école de langues privée, membre du CLC (Conseil des langues du Canada) et dont les critères de formation d'enseignants correspondent à ceux de TESL Canada.

Qu'est-ce que le CEFLE

Le **Certificat d'Enseignement du Français Langue Etrangère** s'adresse aux personnes ayant une très bonne maîtrise du français (langue maternelle ou équivalente) et qui désirent suivre une formation théorique et pratique afin de devenir enseignant de français aux étudiants dont le français est une langue seconde et/ou étrangère. Il s'agit d'un cours d'introduction à l'enseignement du français qui peut aussi être utile à ceux qui travaillent déjà dans le domaine et qui ne sont pas titulaires d'une formation reconnue.

Le CEFLE complète un diplôme de premier cycle universitaire et est reconnu par l'UQO (Université du Québec en Outaouais).

SUJETS COUVERTS

Pendant le cours, les candidats se familiarisent avec les principes d'enseignement et acquièrent une série d'habiletés pratiques pour enseigner le français. Le cours inclut de la pratique d'enseignement, de l'observation de professeurs expérimentés dans leur classe ainsi qu'une série de devoirs.

Voici un aperçu du syllabus :

1. Sensibilisation aux subtilités de la langue française
2. L'apprenant, l'enseignant et le contexte apprenant/enseignant
3. Planification de cours selon les besoins et le niveau des apprenants
4. Gestion d'une classe et techniques d'un enseignement adapté aux adultes
5. Développement des 4 compétences linguistiques : expression orale et écrite, compréhension orale et écrite
6. Ressources et matériels complémentaires pour enseigner aux adultes
7. Développement professionnel pour les professeurs

STRUCTURE DU COURS

Le CEFLE est un cours intensif à plein-temps de 4 semaines, 5 jours par semaine. En plus des 120 heures de formation à l'école, les candidats enseignants doivent rédiger des travaux en dehors des heures de cours.

Voici les exigences minimales constituant une partie intégrale du programme :

- ⇒ 100 heures d'interaction entre les candidats et le formateur incluant:
 - Heures de cours
 - Soutien personnalisé
 - Planification des cours sous supervision
 - 6 heures d'observation dirigée de classes enseignées par des professionnels du FLE
- ⇒ 20 heures de pratique d'enseignement supervisées par un tuteur
 - Remarques et commentaires suite aux pratiques
 - Observation par d'autres enseignants en formation
- ⇒ Environ 60 heures additionnelles de lectures obligatoires, recherches, devoirs et préparation de cours

CEFLE à ILSC Montréal

PRÉ REQUIS

- Être âgé/e de 20 ans ou plus (généralement recommandé).
- Être sensibilisé/e aux subtilités de la langue française et avoir des compétences suffisantes en français écrit et oral pour suivre le cours et enseigner la langue à plusieurs niveaux. Pour ceux dont la langue maternelle n'est pas le français, l'équivalent d'un DALF est exigé.
- Avoir les capacités requises pour devenir un/e enseignant/e qualifié/e et pour compléter avec succès les travaux écrits et l'évaluation des pratiques d'enseignement.
- Avoir une scolarité équivalente à celle nécessaire pour entrer à l'université (au Québec : un DEC)
- **Même s'il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme universitaire pour faire le CEFLE, il est important de noter que la plupart des instituts linguistiques en exigent un pour enseigner.**

COMMENT S'INSCRIRE

- Soumettre au centre CEFLE le formulaire d'inscription ainsi que le travail préliminaire d'entrevue, permettant au/à la candidat/e de faire preuve de ses connaissances linguistiques.
- Passer une entrevue (éventuellement par téléphone) qui permettra de déterminer si le/la candidat/e est jugé/e apte à compléter cette formation et à exercer la profession d'enseignant/e de français.

LA CLASSE

Le nombre de participants est limité à 8. L'acceptation au cours dépend de l'entrevue.

Cette formation est inspirée du diplôme CELTA. En plus de suivre la structure du cours, elle en suit aussi les principes fondamentaux : opportunité égale d'emploi sans égard aux différences de races, genres, statut civil, orientation sexuelle ou âge.

ÉVALUATION

Pour réussir le certificat, les candidats/es doivent participer à tous les cours sans exception et:

- Effectuer la pratique d'enseignement.
- Observer des professeurs expérimentés.
- Tenir à jour un dossier du travail accompli incluant les devoirs écrits.

L'évaluation est continue et intégrée : c'est à dire que chaque composante contribue à la note finale. Il n'y a pas d'examen final.

Sur satisfaction des exigences du certificat, les candidats/es se verront attribués/es une note ainsi qu'un rapport écrit de leur instructeur. Les participants/es ayant réussi, recevront le CEFLE.

CEFLE à ILSC Montréal

COURS À VENIR ET ÉCHÉANCES 2010

DATES DES COURS	DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION	DATE LIMITE POUR L'ENTREVUE	DATE LIMITE DE PAIEMENT
Du 04 janvier au 29 janvier 2010	14 décembre 09	17 décembre 09	18 décembre 09
Du 29 mars au 23 avril 2010	12 mars 2010	19 mars 2010	22 mars 2010
Du 25 mai au 18 juin 2010	14 mai 2010	18 mai 2010	19 mai 2010
Du 30 août au 24 sept. 2010	20 août 2010	24 août 2010	26 août 2010
Du 25 octobre au 19 novembre 2010	15 octobre 2010	18 octobre 2010	19 octobre 2010

FRAIS

- Frais de scolarité : \$1600 Can
- Frais d'inscription: \$100 Can (non remboursables, non-transférables sauf en cas de non-acceptation du candidat.)
- Frais de matériel, bibliothèque ressource, photocopies : \$50 Can.
- **TOTAL : 1750\$ CAN**
- ***Si l'enregistrement est soumis **et** les frais de scolarité sont payés entièrement 6 semaines AVANT le début du cours, ILSC offre un **rabais** de 100\$ CAN.
- ***Un **dépôt de \$400 Can** (non-remboursable mais 300.-\$ transférable sur une autre session CEFLE) est exigé pour réserver votre place, lorsque vous avez été accepté/e après l'entretien.

PAIEMENT

Les frais d'inscription doivent être payés lors du dépôt de votre candidature et ils ne sont ni remboursables ni transférables, à moins que le/la candidat/e ne répondant pas aux exigences de la formation soit refusé/e par le centre CEFLE.

Les candidats/es acceptés/es au cours réservent leur place en payant le dépôt de \$400 Can . Le solde du montant total de la formation sera versé en respectant les dates limites précisées sur leur lettre d'acceptation (généralement 2 semaines avant la date de début du cours). Si un/e candidat/e ne paie pas les frais à la date indiquée, sa place sera offerte à un/e autre candidat/e.



CEFLE à ILSC Montréal

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation avant la date de début du cours

- Si le préavis d'annulation est donné par écrit au moins 28 jours avant le début du cours: 100% des frais sont remboursés.
- Si le préavis d'annulation est donné par écrit entre 28 et 7 jours avant le début du cours: 75% des frais sont remboursés.
- Si le préavis d'annulation est donné par écrit moins de 7 jours avant le début du cours: 50% des frais sont remboursés.

Annulation après la date de début du cours

- Si l'avis d'annulation est donné par écrit pendant les 2 premiers jours du cours: 50% des frais sont remboursés.
- Si l'avis d'annulation est donné par écrit pendant les 6 premiers jours du cours: 30% des frais sont remboursés.
- Si l'avis d'annulation est donné par écrit après le 6ème jour du cours: Aucun remboursement n'est possible.